



## Chambre de Commerce et d'Industrie de Perpignan et des Pyrénées-Orientales

Perpignan, le 27 octobre 2006

*Le Président*

**Monsieur Alain MOUNIER**  
Président  
CCI de Saint Etienne  
57, cours Fauriel

DIRECTION GENERALE  
Reçu le *27/10/2006*

42024 SAINT ETIENNE CEDEX 2

Monsieur le Président,

Vous avez sollicité notre compagnie consulaire pour appuyer le projet de création de l'Autoroute A45 reliant Lyon à Saint-Etienne ainsi que le doublement de la RN 88.

Effectivement, les autoroutes, tout comme les voies de chemin de fer, sont des axes structurants pour une économie départementale, régionale voir transfrontalière.

La CCI de Perpignan et des Pyrénées-Orientales milite toujours activement en faveur de projets de ce type qui permettent à nos entreprises de gagner en temps et en sécurité dans les relations qu'elles développent avec d'autres entreprises, clients ou fournisseurs.

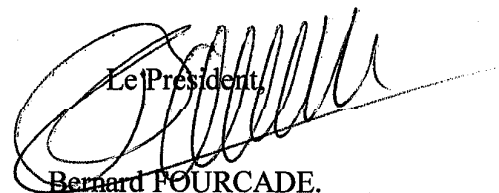
Dans les Pyrénées-Orientales, la rapidité des échanges entre le sud de l'Espagne et l'Europe du nord, nous a permis de créer de la valeur ajoutée pour nos entreprises, en créant un marché international d'éclatement de fruits et légumes qui est devenu aujourd'hui le 1<sup>er</sup> en Europe. Il s'agit de Saint Charles International.

La fluidité et la facilité des échanges grâce au réseau autoroutier a donc permis à toute une partie de l'économie de se développer et de prospérer.

Notre compagnie consulaire s'associe donc à votre volonté de créer une autoroute qui relierait Saint Etienne à Lyon et au-delà Toulouse ce qui permettrait à votre région, déjà fort dynamique, de poursuivre son développement.

C'est donc, bien entendu, avec beaucoup de détermination que nous appuyons votre démarche et votre volonté de faire aboutir ces deux projets.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleures salutations.

*Le Président,*  
  
Bernard FOURCADE.